

Les Conseils communaux des
communes membres de l'AESC
Les membres de l'assemblée
des délégués de l'AESC
Mesdames et Messieurs les membres
du Comité de direction

Lossy, le 5 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction,

Nous vous informons que la prochaine assemblée des délégués aura lieu le

**Jeudi 5 novembre 2020, à 17h00
à la salle Mora (halle polyvalente)
Route Joseph-Nicolas-Mora, 1745 Lentigny**

selon l'ordre du jour suivant :

1. Constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués (par voie électronique) du 24 juillet 2020
3. Elections statutaires
4. Communications du Président
5. Budget 2021
5.1 *Budget de fonctionnement*
6. Informations diverses AESC 2040
8. Divers

Pour des raisons d'organisation liées à la situation actuelle, nous vous prions de vous inscrire par courriel auprès du secrétariat, [sottas.ch@gmail](mailto:sottas.ch@gmail.com), jusqu'au **lundi 2 novembre 2020**.

Pour cette même raison, aucun apéritif ne sera organisé à l'issue de cette assemblée.

Nous vous rappelons que, selon l'article 6 des statuts, la répartition des délégués est la suivante :

- Courtepin : 5 délégués
- Belfaux, Corminboeuf et Givisiez : 3 délégués
- Toutes les autres communes : 2 délégués

L'attention des communes est attirée sur le fait que la qualité de membre du comité de direction fait perdre la qualité de délégué.

- La convocation à l'assemblée
- Le budget 2021
- Les commentaires y relatifs
- La répartition des frais d'exploitation par commune
- Les annexes mentionnées dans l'ordre du jour

sont adressés à chaque conseil communal qui est prié d'en remettre un exemplaire à chacun de ses délégués.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE L'AESC

Le Président :

La Secrétaire :

Martin Moosmann

Chantal Sottas